

Ajournement

de Vancouver pour le prix qu'avait payé le gouvernement fédéral.

Permettez-moi d'exposer très brièvement l'historique de ce terrain de Burnaby, car pour bien comprendre l'injustice qui est probablement faite à la municipalité de Burnaby, il faut retourner en arrière. Le terrain a été acheté en 1945 au coût de \$70,000, soit 75 p. 100 de sa valeur marchande, comme mesure d'urgence du temps de guerre, pour servir à la réadaptation bien nécessaire des militaires démobilisés. Le centre était alors des plus utiles, mais le nombre de militaires qui en avaient besoin a évidemment diminué avec le temps. On a alors entamé des négociations en vue de l'achat du principal hôpital des anciens combattants sur le continent, l'hôpital Shaughnessy, qui comprenait le terrain de George Derby.

Le problème est tout simplement le suivant. Dans ses négociations avec la municipalité, le gouvernement fédéral a contracté un engagement soit juridique, soit moral d'inclure la municipalité dans les négociations, et je prétends que le gouvernement a l'obligation morale de rendre une partie substantielle du terrain. Ma prise de position comporte un élément important, c'est que nous ne demandons pas l'entière restitution du terrain. Nous demandons que le terrain, à l'exclusion du terrain de l'hôpital même, le terrain Derby, soit rendu à la municipalité.

Pourquoi est-ce souhaitable? Tout simplement parce que cette région connaît l'un des taux de croissance démographique les plus élevés de tout le continent nord-américain. La région est pratiquement surpeuplée et a un énorme besoin d'installations récréatives et de parcs. Si ces terres ne lui sont pas remises à cette fin, non seulement la municipalité aura subi un dur coup par le recul infligé dans sa planification, mais toute la région des basses terres continentales en souffrira du fait qu'elle pourra difficilement fournir un espace vert à son million d'habitants.

● (2210)

Quelqu'un a dit que la confédération avait arrangé les choses pour que le gouvernement fédéral ait l'argent, que les provinces aient la compétence et les municipalités, les problèmes. Vu l'attitude actuelle du ministre, il ne fait pas grand-chose pour résoudre les problèmes de cette municipalité. Je comprends son problème. Il est coincé, dans un sens, entre la municipalité et la province. Le problème est délicat, difficile, mais sauf tout le respect que je le lui dois, la solution est évidente. Il suffirait de lotir la section de Derby et d'autoriser la municipalité à participer aux négociations sur le transfert des terres au prix payé par le gouvernement fédéral. A mon avis, c'est la seule solution.

Il est intéressant de noter qu'une des lettres échangées en 1959 entre la municipalité et le ministère des Affaires des anciens combattants dit ceci:

Il est sûr qu'au cours des négociations M. Kerr a donné à entendre au conseil que dans l'éventualité où le gouvernement abandonne-

[M. Leggatt.]

rait une partie des terrains, la corporation aurait, la première, la chance de les racheter, à environ le prix convenu à l'achat.

Voilà ce que disait une lettre adressée au ministre par la municipalité. On n'a jamais apporté aucun démenti ni fait aucun commentaire, et il est certain qu'on a laissé la municipalité croire à ce moment que ce serait là le traitement auquel elle aurait droit, mais tel ne fut pas le cas. Il y a une obligation morale ou juridique, dans ces conditions, de rendre ce terrain à la municipalité. Il s'agit après tout d'une valeur d'environ 5 millions de dollars; c'est donc une question absolument vitale pour toute la région inférieure du continent et non seulement pour la municipalité de Burnaby.

J'invite avec instance le ministre à revoir sa position, position qu'il a d'ailleurs exposée dans une lettre adressée à la municipalité le 9 novembre. On y lit ceci:

Nous avons aussi convenu que les propriétés du ministre, à Vancouver et à Burnaby, ne seront fragmentées d'aucune façon tant et aussi longtemps que se poursuivront les négociations relatives au transfert de l'hôpital Shaughnessy.

Ce que je demande par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, c'est que le ministre repense à cette position par trop inflexible qu'il associe la municipalité dans les négociations et accepte de diviser l'emplacement de Burnaby de sorte que l'hôpital puisse aller avec le complexe Shaughnessy, ce qui est évidemment une conclusion logique, et que le reste de l'emplacement d'environ 160 acres soit rendu à la municipalité. La municipalité n'a pas les moyens d'ajouter un autre fardeau aux gens qui y résident en augmentant l'impôt foncier en vue d'obtenir plus de terrains récréatifs. On ne peut plus traiter les municipalités en cousins pauvres. Le gouvernement devrait établir une politique convenable et cohérente de façon à ce que les municipalités ne soient plus traitées injustement comme elles l'ont été dans le passé.

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, en parlant du centre George Derby, je crois utile de préciser d'emblée que nous parlons de l'hôpital Shaughnessy, le centre George Derby étant en fait une aile de cet hôpital, bien qu'il n'en soit séparé que de quelques milles. C'est après la guerre que le gouvernement fédéral a acheté la propriété George Derby, pour laquelle d'ailleurs la municipalité et les autres propriétaires ont reçu le prix ayant alors cours sur le marché. Les honorables députés s'en souviendront, il y a dix ans, il fut décidé de transférer les hôpitaux pour anciens combattants aux provinces. A ce jour, trois hôpitaux ont été transférés et en ce qui concerne les autres, on en est au stade des pourparlers.

Pour ce qui est de l'hôpital Shaughnessy, les négociations avec le gouvernement de la Colombie-Britannique se poursuivent depuis plusieurs années. Dès le début des négociations, il a été établi que la propriété George Derby entrerait dans l'enjeu des négociations. Bien entendu, tout comme d'ailleurs pour les autres transferts, la valeur de toute propriété attenante à l'hôpital transféré entrera dûment en ligne de compte.